

# La gestion de la « diversité ethno-culturelle » l'exemple canadien

*Jacques Barou \**

**L**a question de l'immigration ne cesse de susciter en Europe de nombreux débats au niveau social et politique avec une sollicitation des milieux de la recherche pour éclairer les diverses faces d'un problème de plus en plus complexe. La situation démographique de plusieurs pays d'Europe marquée par une stagnation et un vieillissement de la population rend nécessaire un recours à l'immigration afin d'assurer une réponse aux besoins du marché du travail. En même temps la situation de crise économique qui s'est développée depuis 2008 suscite des inquiétudes quant à l'insertion économique potentielle des immigrés et à la crispation des nationaux vis-à-vis de ce qu'ils perçoivent comme une menace. La montée en puissance des partis populistes dans l'ensemble de l'Europe témoigne de ces difficultés. La question de l'intégration des immigrés et de leurs descendants se pose aussi avec acuité.

## La crise des modèles d'intégration

Que les politiques d'intégration aient été inspirées par le modèle républicain à l'œuvre en France ou par le modèle multiculturel expérimenté au Royaume Uni et dans divers pays nordiques, elles ont eu un niveau de réussite limité et elles doutent de leur pertinence face à la persistance d'un taux

---

\* CNRS

de chômage très élevé chez les descendants des immigrés, de phénomènes de concentrations résidentielles qui vont en s'aggravant et de poussées de violence urbaine imprévisibles et signes d'une crise de la sociabilité et de la citoyenneté. La hantise, de plus en plus partagée au niveau européen de voir se constituer des enclaves culturelles fonctionnant à partir de normes et valeurs différentes de celles de la société majoritaire, voire même opposées à celles-ci, conduit certains à prôner un retour à une politique d'assimilation qui aurait au moins pour résultat de rapprocher les divers groupes les uns des autres sur le plan identitaire. C'est en particulier le sens du débat autour de la notion de « britishness » engagé au Royaume Uni à la suite du choc ressenti par l'opinion publique après les attentats perpétrés en 2005 dans le métro londonien par quatre jeunes Britanniques de parents immigrés, débat orchestré ensuite à des fins de mise en place d'une nouvelle politique par le gouvernement Cameron.

Curieusement en France, c'est la notion de diversité qui est mise en avant pour relancer une politique d'intégration qui, elle aussi doute d'elle-même. Mais, à observer les choses de près, il s'agit plutôt de faire leur place dans les instances représentatives de la société aux élites francisées issues de l'immigration en tant qu'individus ayant acquis au mérite les qualités nécessaires à l'exercice de compétences et de



responsabilités plutôt que d'articuler un lien entre ces élites et les populations dont elles sont issues. Cette orientation procède de la prise de conscience d'un décalage de plus en plus visible entre l'homogénéité de classe sociale, de génération, d'origine et de genre des instances dirigeantes du pays et l'hétérogénéité croissante de la société, décalage auquel l'opinion semble de plus en plus sensible dans son ensemble. La

diversité se réduit à celles des patronymes et des phénotypes que l'on entend promouvoir au même titre que d'autres catégories de minorités en mal d'intégration comme les handicapés. Cela n'est certes pas sans incidence sur le ressenti des masses concernées comme en témoigne par exemple l'étonnante popularité d'une personnalité comme Rachida Dati auprès de nombre de jeunes d'ascendance immigrée. Mais on est loin toutefois d'une prise en compte de la diversité culturelle dans une perspective d'intégration au niveau social, économique et politique et la mise en valeur de brillantes réussites individuelles n'empêche pas les écarts de se maintenir entre la majorité et certaines catégories de Français issus de l'immigration sur le plan de l'emploi, de la participation politique et des conditions de vie en général.

Y a-t-il ailleurs des politiques qui prennent en compte la diversité culturelle dans son aspect global à des fins d'intégration des masses et non pas des seules élites ?

## Le Canada, eldorado de la diversité ?

A priori, le Canada peut apparaître comme l'un des rares pays où la question de la diversité «ethno-culturelle» est prise en compte dans la politique d'intégration. L'immigration y est pensée comme un facteur de développement du pays. Un Canadien sur six est né à l'étranger. A Toronto 40% des habitants sont nés à l'étranger et l'immigration contribue dans une proportion de 50% à la croissance démographique du pays.

L'immigration a d'abord été un enjeu de pouvoir entre anglophones et francophones. C'est une immigration beaucoup plus forte depuis les îles britanniques qui a permis aux Anglais de gagner la guerre et d'annexer le Canada français au traité de Paris en 1763. Les francophones qui n'ont bénéficié que d'un très faible apport migratoire depuis la métropole n'ont dû leur survie culturelle et linguistique qu'à un taux de fécondité parmi les plus élevés qui aient jamais été enregistrés dans l'histoire de la population. Lorsque le Canada devient indépendant en 1867, la future province du Québec, alors appelée le Bas Canada, est assez peuplée pour affirmer une originalité identitaire qui ne cessera de se manifester par la suite, amenant souvent le pays à la limite de la sécession. L'immigration a pu apparaître comme une manière de contrer les exigences souverainistes d'une partie des Québécois. Les quelques neuf millions de Canadiens qui ne sont ni d'origine anglaise ni d'origine française et que l'on appelle au Québec les «ethniques» utilisent dans leur grande majorité l'anglais, par pragmatisme et sans pour autant se sentir assimilés à la population d'origine britannique. La revendication québécoise de promouvoir le français comme langue officielle obligatoire a souvent amené les porte-paroles des communautés

immigrées et aussi des autochtones à réclamer aussi un usage officiel pour leur langue d'origine et fait ainsi apparaître la revendication radicale des francophones comme un facteur de démembrément potentiel de la fédération. L'échec électoral du référendum sur la souveraineté du Québec en 1995 a été imputé essentiellement au vote des «ethniques». Depuis lors, la majorité francophone de la «belle province» a vu son influence politique diminuer et le Québec est amené à conduire sa propre politique d'immigration, en privilégiant les flux de migrants originaires d'Afrique ou des Caraïbes francophones. Depuis les années 1990, cette migration est moins de caractère économique que de caractère humanitaire et familial, ce qui pose des problèmes sous l'angle de l'intégration et amène à recourir à de nouvelles politiques comme la prise en compte du rôle des communautés.

Le modèle d'intégration «multiculturelle» qui a été choisi en 1969 sous le gouvernement Trudeau et inscrit dans la constitution du pays assure aux candidats à l'immigration le bénéfice d'une certaine tolérance par rapport à leurs habitudes de vie quotidienne et à leurs pratiques religieuses. Sur le plan de la politique interne, il a contribué à casser la polarisation autour de la question linguistique et fait reculer la revendication francophone à l'indépendance qui dans sa dimension d'exigence d'authenticité paraît en décalage avec l'idéal d'une société métissée que certains veulent voir comme un idéal préfigurant ce que devront être les nations composites dans l'avenir. Le multiculturalisme, associé au bilinguisme officiel canadien, constitue, selon les termes du ministre d'État au Multi-culturalisme Gerry Wiener, une philosophie qui se démarque de l'assimilationnisme, de la ségrégation et du statu quo, et prône l'égalité des cultures et des droits des citoyens sur le

plan politique, social et culturel dans un régime de démocratie et de libre entreprise, et donc la primauté des droits individuels. Avec, cependant, une mission particulière: *"It views cultural differences as features of social life which must be incorporated into all aspects of the functioning of the State".*<sup>1</sup>

Cela signifie que la diversité n'est pas perçue comme une caractéristique individuelle de caractère superficiel mais comme une donnée qui doit être systématiquement prise en compte dans toutes les politiques sectorielles.

Cet idéal bute sur les problèmes économiques que connaît la société canadienne contemporaine qui sont génératrices d'inégalités entre les divers groupes de migrants et sur les discriminations qui, pour être davantage prises en compte par la loi que dans d'autres pays, n'en existent pas moins dans les divers aspects de la vie quotidienne. Au Québec, le problème se complique du fait de la forte concentration des immigrés dans l'aire métropolitaine de Montréal où ils représentent 25% de la population tandis que le pourcentage des francophones est en forte diminution. L'attrait de l'anglais fait que la plupart des familles immigrées n'envoie pas leurs enfants dans les écoles publiques québécoises. La politique menée initialement par le Parti Québécois qui insistait sur les convergences entre les cultures des immigrés et la culture francophone n'a plus guère de sens face à une telle situation. La diversité se traduit par un pluralisme de fait qui est associé à diverses inégalités entre les différentes populations. On peut ainsi parler de processus de racialisation de pauvreté et d'ethnicisation des espaces résidentiels. Dans une telle perspective, la diversité, en elle-même ne peut être un facteur d'intégration. Pour que sa prise en compte puisse aller dans le sens de l'intégration, il conviendrait de

mener d'abord une lutte contre les inégalités sociales, politique coûteuse et difficile s'il en est que la plupart des démocraties modernes ont tendance à oublier au profit d'effets d'annonce qui, comme dans le cas de la promotion de la diversité, ne règlent pas le fond du problème ■

1. G. Wiener, *Toronto Star*, 12 décembre 1989.

# D'indigènes à citoyens

## La participation des étrangers

### Conseil Consultatif des Résidents Étrangers Grenoblois

*Jaïmé-Alberto PEREZ \**

**M**on propos a pour but de retracer les principaux jalons du chemin parcouru par le CCREG et alimenter un débat d'idées, afin de contribuer à inventer ensemble un meilleur avenir. Ensemble, immigrés de tous pays et français, citoyens de toutes les couleurs de Grenoble, sans condition de nationalité, nous devons continuer notre marche vers plus d'égalité avec la détermination, l'unité et l'engagement nécessaires. Pour être utile ce débat se doit d'être participatif et exigeant et d'abord vis-à-vis de nous mêmes.

Dans cet esprit, ce texte comporte trois parties : des éléments de l'histoire citoyenne locale grenobloise ; les cinq principaux éléments d'enrichissement mutuel que la participation citoyenne du CCREG a apporté à la cohésion sociale grenobloise ; et enfin un appel à la mobilisation pour le droit de vote et d'éligibilité à la suite du tournant historique que représente le vote du Sénat du 8 décembre 2011. De ce fait, notre perspective est de regarder vers l'avenir, dans notre ville de Grenoble qui fut à la fois le berceau de la Grande Révolution Française de 1788, et s'honore aujourd'hui de rendre hommage à la mémoire de Toussaint LOUVERTURE (la plaque installée au Jardin de Ville), combattant émérite de la liberté humaine

---

\* Argentin de Grenoble, membre fondateur du CCREG, ethnosoziologue

pour abolir une infamie qui après 400 ans fût officiellement abolie en 1848: l'esclavage des Noirs.

### **Rappel de l'histoire citoyenne locale grenobloise**

Si mes souvenirs sont bons, la première fois qu'à Grenoble fût posée publiquement la question de l'égalité des droits de vote et d'éligibilité des résidents étrangers « extra communautaires » c'était en 1989, lors d'une Assemblée Générale de l'Union de Quartier Notre Dame. Adhérant à l'époque, j'ai proposé d'inclure dans ses objectifs, pour améliorer la démocratie locale, le droit de vote et d'éligibilité des habitants résidents étrangers extra Union européenne. Certains participants marquaient des signes d'inquiétude car disaient-ils « il ne faut pas faire le jeu du Front National en demandant cela»... Mais quelle ne fût la surprise quand les supposés candidats « sous marins » du FN, sommés de prendre position pour se faire élire, se sont déclarés tous favorables à ce que l'Union de Quartier œuvre à l'obtention du droit de vote aux élections municipales pour les résidents étrangers grenoblois ! Et quelle ne fût la surprise des « «experts inquiets» quand, après un débat ouvert, le dépouillement donna le résultat suivant : 72 voix pour, 2 voix contre, 39 abstentions !

Comme il n'y a pas de hasard dans les sciences sociales, un court article intitulé « Chers voisins toucouleurs » qui devait paraître au journal de cette même Union de Quartier avait été bloqué pendant (seulement) deux ans... Il devait être finalement publié avec un encadré de la motion ayant obtenu contre toute attente ce beau succès. Le président de l'Union de Quartier, qui s'était farouchement opposé à soumettre la proposition au vote de l'assemblée, a vu alors son mandat vaciller

et il a été en effet obligé de quitter son poste quelque temps après.

De fil en aiguille, la droite et les deux élus frontistes ont été ainsi évincés de l'ancienne mairie. Une nouvelle majorité de gauche plurielle/écologiste a vu le jour et ainsi, après une période avec le statut de commission extra-municipale pour les droits des étrangers, le CCREG fût créé.

Depuis, en revalorisant la participation citoyenne par nos urnes posées chaque année dans les rues et marchés de la ville, nous pensons avoir ainsi modestement contribué à une prise de conscience civique auprès de la nouvelle génération de jeunes pourtant de nationalité française, mais non inscrits sur les listes électorales. En effet, arrivés très jeunes en France - notamment des anciennes colonies - ou nés dans les quartiers populaires, ils se sont de plus en plus massivement inscrits pour accomplir leur devoir de citoyens. Cela fut patent lors de la dernière élection présidentielle de 2007. Djamel DOUBOUZE et Lilian THOURAM ont bien aidé comme d'autres artistes et sportifs qui s'y sont engagés pour cela. Par ailleurs à la même époque, en direct de l'Élysée et devant les caméras des télévisions, le journaliste Yves CALVI a eu l'excellente idée de poser la question de notre droit de vote/éligibilité au président de la République, bien mal à l'aise. Il est resté dans le refus et la confusion, entre sa conviction personnelle déjà exprimée comme favorable au droit de vote aux résidents extra communautaires et sa majorité réticente voire récalcitrante.

Aujourd'hui, le Sénat, avec une nouvelle majorité de gauche/écologiste vient de se prononcer le 8 décembre 2011, par le vote d'une loi qu'instaure l'égalité civique au niveau municipal. (Résultat: ADOPTION avec 177 pour, 166 contre, 1 abstention et des non participations au vote).

## Ce que l'engagement du CCREG a apporté au mieux vivre ensemble

Voici à mon sens les cinq activités et domaines qui caractérisent le plus l'apport au mieux vivre-ensemble du Conseil Consultatif des Résidents Étrangers Grenoblois depuis sa création il y a plus de 10 ans par le Conseil Municipal :

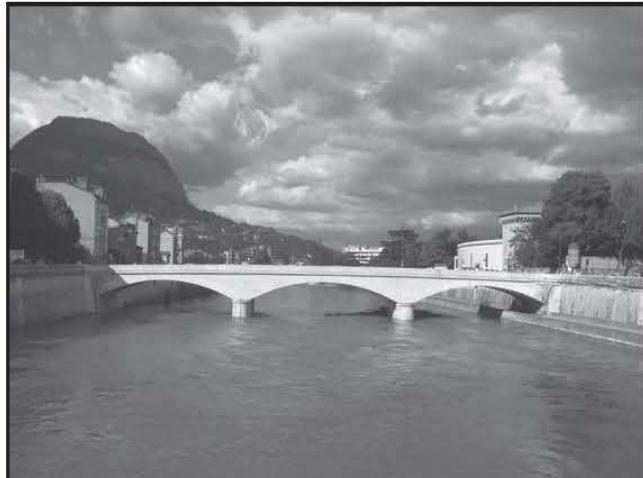
**Égalité civique et Votation Citoyenne annuelle** : La Longue Marche vers l'égalité des devoirs et des droits civiques à travers l'organisation annuelle de Votations Citoyennes par une plateforme multipartenaire, où on retrouve les fidèles compagnons de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH)<sup>1</sup>. Ces votations se tiennent à présent dans plus de 100 communes métropolitaines. Chaque année, plusieurs dizaines de milliers de citoyens participent à Paris, Amiens, Creil, St-

Denis, Stains, Paris, Lille, Fontaine, Roubaix, St Martin d'Hères, Echirolles, Eybens, Voiron, Vizille, Toulouse, Nantes, Clichy S/Bois (voir détails sur site *Collectif Votation Citoyenne* animé par la LDH). Parfois, des référendums d'initiative municipale ont été organisés par les communes, puis cassés par les Préfets. Ce fut le cas des Villes à majorité communiste de St-Denis et Stains.

La Votation Citoyenne à Grenoble s'est traduite par neuf éditions autour du 10 décembre, Journée Internationale des Droits Humains. La première a eu lieu dans la foulée comme réaction au score du Front National aux élections présidentielles d'avril 2002, lancée par la Ligue des Droits de

l'Homme et la Mairie de Paris. La Première Votation Citoyenne a obtenu à Grenoble la participation de quelque 2 800 électeurs, avec 85% de *oui*. En 2003 ce furent 4 000 à se déplacer, puis 4 800 en 2004, 6 443 en 2005, l'année record fut 2006 avec plus de 8 100 votants. Avant de retomber à 1 310 en 2007 - car nous n'avons pas pu assurer plus que trois bureaux. La votation est remontée ensuite en 2008 avec 24 bureaux à 3 384 votants et près de 96% de *oui*. Notre dernier rassemblement au centre de Grenoble le jour du vote a consisté justement à installer un bureau de vote, à côté de l'exposition «*Citoyens d'ici, Grenoblois d'ailleurs*» en présence de plusieurs élus.

Nous comptons bien sûr aller au-delà, d'année en année, jusqu'à obtenir satisfaction. Parce que, comme pour le droit de vote des femmes, qui ont dû batailler des dizaines d'années, avec 11 votes au Parlement, sans ce socle légal il n'y



absolument aucune possibilité de faire respecter la parité, les droits et la dignité des tous les résidents étrangers. Nous sommes aussi, rappelons-le des contribuables à tous les budgets publics, à tous les échelons et surtout, où que l'on habite et quels que soient notre nationalité, pays d'origine, idéologie, sexe, couleur de peau, religion ou orientation sexuelle, des membres à part entière de la Famille Humaine vivant en France et en Europe. Sans ce pas vers la reconnaissance des droits civiques des résidents étrangers, on ne peut pas sérieusement envisager un quelconque véritable progrès de la République vers davantage de liberté, d'égalité, de fraternité et de justice. L'égalité

des droits civiques et d'éligibilité est donc devenue de fait la locomotive indispensable et prioritaire pour vaincre toutes les autres discriminations des minorités visibles jusqu'à là restées politiquement muettes et invisibles.

Tout cela est en fin de compte étroitement lié à l'urgente décolonisation mentale définitive, nécessaire ici comme ailleurs, y compris au sein de chacun de nous, les résidents étrangers nous-mêmes et de nos descendants. Voilà le pourquoi de cette impérieuse urgence de justice, de reconnaissance et d'un mieux vivre ensemble par l'égalité civique.

*Solidarité avec les Sans papiers et demandeurs d'asile :* Pour l'idée d'un Centre d'Hébergement Éclaté. Exigence d'une solidarité locale et nationale avec tous les migrants sans papiers arrivés à Grenoble, aussi bien pour des motifs économiques que politiques. Le CCREG s'est battu pour faire adopter un vœu du conseil Municipal dans ce sens, dans l'idée d'un accueil digne de nos valeurs. Il a activement participé aux parrainages républicains protégeant des demandeurs d'asile et protesté contre les expulsions. Son plaidoyer pour créer de nouveaux lieux d'accueil (CADA) est constant.

*Pour une Coopération Décentralisée :* Remettre les Droits de l'Homme au centre des coopérations et des échanges, exiger l'application de la Charte des Villes Jumelées signée par la Ville de Grenoble. Ce qui veut dire aussi mettre en évidence le lien intrinsèque entre le déni de droits des anciens colonisés et de leurs enfants en Métropole comme prolongement hélas logique du déni démocratique dans leurs pays d'origine.

*Réciprocité et enrichissement mutuel lors de fêtes et d'événements interculturels ici et ailleurs :* Le programme des «Dix ans

du CCREG, en Marche vers l'Égalité» recense les dernières manifestations culturelles en date en 2011. Par ailleurs Le CCREG a toujours répondu présent quand d'autres municipalités voulaient instaurer des Conseils consultatifs et des Votations Citoyennes. Il s'est beaucoup déplacé à Paris pour les réunions du Collectif National Votation Citoyenne et du réseau pour la citoyenneté de résidence ou Cofracir qui regroupe une dizaine de conseils et dont nous faisons partie.

*Matériel pédagogique pour mieux communiquer et lutter efficacement contre les discriminations :* La production de brochures d'explication, d'appels, d'affiches, de dessins, de maillots. Création de l'exposition «*Grenoblois d'ailleurs, Citoyens d'ici*», édition du DVD professionnel «*Dix ans du CCREG, en marche vers l'Égalité*» (20'), toujours disponibles au CCREG, c'est un long travail de fourmi. Il contribue au rayonnement des idées nouvelles et au renouveau des mentalités encore empruntes de préjugés forgés dans les esprits imprégnés de préjugés ethnocentriques.

**Tournant historique au Sénat le 8 décembre 2011 : poursuivre le combat toujours jusqu'à la victoire**

Le droit de vote et d'éligibilité reste à mon sens la seule locomotive efficace d'intégration et de moyen de lutte non violente contre le racisme et les discriminations. Nous poursuivrons ce combat jusqu'à obtenir satisfaction, car bien que participant pleinement à la vie culturelle, sociale, économique, écologique et solidaire de la cité les résidents étrangers demeurent toutefois exclus de cette forme élémentaire du vivre ensemble démocratique qui est la possibilité de voter et d'être élu. Comme pour le droit de vote des femmes, le droit de vote des étrangers s'obtiendra par

un combat sans relâche. Sans ce socle légal il n'y a aucune possibilité de faire respecter les droits et la dignité des contribuables extracommunautaires.

Le tout dernier sondage Harris situe à 59 % (75% de sympathisants de gauche, 53% d'UMP, voire 40% de frontistes) le nombre de français favorables à cette avancée démocratique du mieux vivre ensemble entre résidents de toutes origines, couleurs, nationalités, spiritualités, confessions, orientations sexuelles (cf. site Votation citoyenne LDH). Mais la Ve République Française, avec ses réflexes volontiers néocoloniaux, reste à la traîne. Aujourd'hui, dans l'Union Européenne la majorité des États accordent déjà le droit de vote/éligibilité aux résidents étrangers hors UE, au moins lors d'élections locales.

Pourquoi ce retard français ? On peut avancer l'hypothèse que perdure chez nous un lien de domination indissociable entre la France et l'Afrique, qu'on feigne d'ignorer : les citoyens ressortissants des anciennes colonies françaises sont à la base déjà privés de leurs droits civiques *chez eux* à cause de la corruption et de la fraude électorale et avec la complicité active de ceux qui pillent leurs ressources naturelles. Alors, pourquoi leur reconnaître des droits civiques en métropole ?

Le CCREG envisage de mobiliser toutes les bonnes volontés pour organiser au printemps 2012 un événement d'ampleur nationale voire européenne et internationale prenant pour inspiration la Grande Révolution Française commencée ici en juin 1788. Inspirés et aussi indignés que les citoyens protagonistes des récents mouvements citoyens révolutionnaires non-violents d'Amérique Latine et du Monde Arabo-musulman, ces nouveaux États Généraux de

l'Égalité Civique contre les discriminations racistes, les antisémitismes, les centres de rétention, les expulsions et toutes les discriminations pourront, avec la volonté de tous, se tenir à Grenoble. L'objectif sera de porter au centre du débat politique national la question encore non résolue du Droit de vote/éligibilité des résidents étrangers hors Union européenne. Est également nécessaire d'occuper enfin l'espace public lors d'une *Marche Citoyenne pour l'Égalité des Droits à la Bastille de Paris*, comme celle des jeunes Beurs en 1983... avec un événement culturel/musical de grande envergure. Nous devons tous, immigrés et français, mobiliser, organiser, interpeller et faire pression ensemble pour réussir ce pari.

Tel est à mon sens le choix et l'engagement historique nécessaire pour tous ceux qui souhaitons faire cesser toutes les formes de discrimination, notamment en raisons des origines réelles ou supposées, qui n'ont que trop duré.

Nous, résidents étrangers extra communautaires, nous devons assumer un rôle actif, créatif, principal et protagoniste pour changer notre statut, notre devenir et l'avenir de nos enfants en France ■

1. A Grenoble le CIIP, l'UNEF, Ras-le-Front, PS, PCF, ADES, Les Verts, Go-Citoyenneté, ACIP-ASADO, ASALI, Assoc. Travailleurs Turcs, Assoc. Travailleurs Sénégalais, AMAL, ODTI, ADATE, ATTAC, MRAP, SOS Racisme et bien d'autres ont tenu des urnes dans le froid du mois de décembre chaque année. La presse locale aussi: M6, Le Petit Bulletin, Dauphiné Libéré, FR3, Radio Bleu Isère, Radio Grésivaudan, Kaléidoscope, Télé Grenoble à ses débuts. Qu'ils soient tous remerciés.